



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

hospitalisation à domicile

Question écrite n° 55677

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc se référant à l'annonce faite par son prédécesseur le 11 février 2004 du lancement d'un plan pour l'hospitalisation à domicile (HAD), « pour quasiment doubler le nombre de places d'ici à la fin 2005, de 4 700 à 8 000 places », demande à M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille s'il peut présenter, à la représentation nationale, un premier bilan, à mi-parcours, de ce plan ambitieux. Son prédécesseur avait notamment indiqué que le Gouvernement entendait « accompagner sur le plan financier, de manière significative, 1 200 places du public pour 66 millions d'euros et 1 600 places dans le privé pour 50 millions d'euros d'ici à la fin 2005 ». Un premier bilan s'impose.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55677

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 janvier 2005, page 507